



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

**Direction départementale
des territoires**

ANGERS, le 27 JAN. 2015

Secrétariat général

COMITE LOCAL D'ACTION SOCIALE

Le directeur départemental des territoires ;

Vu l'arrêté du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 9 octobre 2014 portant création du comité central et des comités locaux d'action sociale (CLAS) et fixant leurs attributions et leur organisation ;

Vu l'arrêté du Premier ministre du 22 mars 2012 portant nomination de M. Pierre BESSIN en qualité de directeur départemental des territoires de Maine-et-Loire ;

Vu l'arrêté SG/MICCSE n° 2012240-0031 du 27 août 2012 de M. le Préfet de Maine-et-Loire, donnant délégation de signature au directeur départemental des territoires ;

Vu les propositions des organisations syndicales représentatives formulées suite aux élections du 4 décembre 2014 ;

ARRETE

Article 1er :

Le comité local d'action sociale de la direction départementale des territoires de Maine-et-Loire est constitué ainsi qu'il suit :

1 – Représentants de l'administration :

Titulaire :

- M. BESSIN Pierre, directeur départemental des territoires

Suppléante :

- Mme RUMAIN Christine, secrétaire générale

2 – Représentant du service social :

Titulaire :

Mme BACHELIER Sylvie, assistante sociale.

Suppléante :

Mme BAGUE Élisabeth, conseillère sociale territoriale

3 - Représentant d'une association œuvrant localement pour l'action sociale ministérielle :

Titulaire :

Mme LESOURD Claudie, présidente de l'ASCEEA 49

Suppléant :

Mme BUFFET Clotilde, membre de l'ASCEEA 49

4 – Représentants du Personnel :

Syndicat C.G.T. :

Titulaires :

- Mme GITLAW Josiane, adjoint administratif – SUAR/AD

- Mme BENOIT Marie-Claire, technicien supérieur principal - SUAR/PRNT

Suppléants :

- Mme MARTIN Marylène, adjoint administratif - UT Segré

- M. THUIA Stéphane, dessinateur – SUAR/ADS

Syndicat UNSA :

Titulaires :

- M. DUFOUR Denis, technicien supérieur en chef - DIRECTION
- Mme GALLARD Véronique, secrétaire administratif - UT Angers

Suppléants :

- Mme LEREIDE Carole, secrétaire administratif – SEA/PAC
- Mme ZAZZARON Christine, technicien supérieur principal - SG/PFIL

Syndicat FO :

Titulaires :

- Mme PAYRAUDEAU Dominique, technicien supérieur principal - UT Saumur
- Mme AOUNETSE Maric-Daisy, technicien supérieur en chef - SEEF/CVB

Suppléants :

- Mme JEUDON Michèle, adjoint administratif - UT Angers
- Mme PROD'HOMME Maric-Renée, adjoint administratif - UT Segré

Article 2 :

Le mandat des membres du comité local d'action sociale mentionnés à l'article 1 du présent arrêté court jusqu'aux prochaines élections au comité technique de la direction départementale des territoires de Maine-et-Loire. A l'issue de ce mandat de nouveaux membres seront nommés sur la base des résultats des élections précitées, conformément à l'article 25 de l'arrêté du 9 octobre 2014 susvisé.

Article 3 :

La présente composition du comité local d'action sociale sera portée à la connaissance des secrétaires des organisations syndicales précitées et du comité central d'action sociale du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité et sera publiée sur le site Intranet de la direction départementale des territoires.

Article 4 :

La décision du directeur départemental des territoires en date du 28 août 2014 constituant et fixant la composition du comité local d'action sociale de la direction départementale des territoires est abrogée.

Le directeur départemental des territoires,


Pierre BESSIN

